



Liberté syndicale, neutralité de l'employeur et respect des représentants du personnel : la CGT d'Oullins-Pierre-Bénite appelle à la vigilance et à la solidarité.

Chères et chers camarades,

Depuis plusieurs jours, notre syndicat est confronté à une situation d'une particulière gravité.

Dans son journal municipal **Trait d'Union**, la Ville d'Oullins-Pierre-Bénite a publié un article mettant directement en cause la CGT, ses représentants et, au-delà, l'exercice même de notre activité syndicale.

Cette communication institutionnelle, diffusée auprès des agents comme de l'ensemble des habitants, ne se limite pas à présenter les positions de la collectivité. Elle porte des jugements de valeur sur notre organisation, remet en cause la sincérité de notre engagement et véhicule des appréciations que nous estimons incompatibles avec les obligations de neutralité qui s'imposent à tout employeur public.

Au-delà de cet article, cette situation s'inscrit dans un contexte plus large de dégradation du dialogue social, d'atteintes répétées au respect dû aux représentants du personnel et de remise en cause de principes fondamentaux attachés à la liberté syndicale.

Face à cette situation, nous avons fait le choix de la responsabilité.

Nous avons constitué un dossier complet reposant sur des pièces objectives, des documents, des témoignages, des textes et une analyse juridique approfondie.

Un courrier officiel a été adressé au Maire afin de rappeler les obligations qui s'imposent à la collectivité et de formuler plusieurs demandes précises.

Nous demandons notamment :

- le respect des principes de neutralité, d'égalité de traitement et de pluralisme syndical ;
- la publication d'un droit de réponse dans le journal municipal ;
- des garanties concrètes pour l'avenir ;
- un rendez-vous avec le Maire le **24 juillet 2026** afin de rechercher une issue conforme aux principes du dialogue social.

Nous avons également fixé une échéance claire.

Nous attendons des réponses concrètes **avant le 31 juillet 2026**.

Notre volonté demeure celle du dialogue.

Nous privilégions une résolution respectueuse des droits et des principes de la République.

Mais nous sommes également déterminés à faire respecter la liberté syndicale par tous les moyens que le droit met à notre disposition.

Si aucune réponse satisfaisante n'était apportée ou si les atteintes constatées devaient se poursuivre, **la CGT des Territoriaux d'Oullins-Pierre-Bénite proposera l'organisation d'une mobilisation d'ampleur dès la première semaine de septembre.**

Cette mobilisation ne concernera pas uniquement notre syndicat.
Elle concernera la défense d'un principe fondamental.

Lorsqu'un employeur public s'autorise à discréditer publiquement la CGT au moyen de sa communication institutionnelle, c'est l'ensemble du mouvement syndical qui est concerné.

Aujourd'hui, c'est la CGT d'Oullins-Pierre-Bénite.

Demain, cela pourrait être n'importe quelle autre organisation syndicale.

C'est pourquoi nous sollicitons dès à présent le soutien de notre Union Locale, de notre Union Départementale et CSD, de notre Fédération ainsi que de l'ensemble des structures de la CGT.

Nous aurons besoin :

- de votre soutien syndical ;
- de votre expertise juridique ;
- de votre relais auprès des structures de la CGT ;
- de votre présence si une mobilisation devait être organisée.

Nous savons pouvoir compter sur chacun de vous :

Lorsqu'on attaque un représentant CGT, c'est le syndicat qui se lève.

Lorsqu'on attaque un syndicat, c'est la CGT tout entière qui doit répondre.

Parce que défendre la liberté syndicale, c'est défendre un droit fondamental de tous les salariés et de tous les agents publics.

Nous sommes convaincus que notre réponse sera exemplaire.

Fermeté dans les principes. Dignité dans l'action. Solidarité dans le collectif.

Nous vous remercions par avance de l'attention portée à cette situation et du soutien que vous pourrez apporter à notre démarche.

Fraternellement,

Le Bureau de la CGT des Territoriaux d'Oullins-Pierre-Bénite

Karine CARIAT
Secrétaire générale
